

CONSERVATOIRE REGIONAL D'ESPACES NATURELS D'AQUITAINE

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 mars 2009

A la Maison de la Nature et de l'Environnement de Pau

1. ELECTION DES REPRESENTANTS POUVANT VOTER

Nombre d'associations adhérentes : 12

Nombre de membres du collège associatif (présents ou représentés) : 15 (>1/3 Nombre d'associations adhérentes)

Total : 15 voix

Nombre de membres individuels (présents ou représentés) : 26

Nombre de membres individuels pouvant voter à l'AG : 15 - 7 = 8

Votants présents: R. Ratio, C. Bellehigue, B. Devaud, E. Villafruela, F. Ladousse, G. Capdeville, N. Andrade, F. Devaud

Total : 8 voix

Nombre de membres représentant les collectivités adhérentes (présents ou représentés) : 6

Nombre de membres des collectivités pouvant voter à l'AG : 15 - 7 = 8

Votants présents : B. Jonville, R. Gil, B. Vincent

Total : 3 voix

Récapitulatif des voix : Collège associatif : 15 ; Collège individuel : 8; Collège collectivité : 3 ; Total des voix : 26

2. PRÉSENTATION DES RAPPORTS

a) Rapport moral

Le rapport moral est présenté par le Président.

LE BROUILLON DE NOTRE AVENIR

« Le brouillon de notre avenir. » C'est ainsi que Jules Renard définissait les projets. Qu'en est-il du nôtre ? A mi-chemin du projet associatif du Conservatoire Régional d'Espaces Naturels d'Aquitaine, avons-nous respecté en 2008 nos désirs de 2006 ?

Petit retour en arrière : Il y a maintenant trois ans environ, notre directeur est parvenu à convaincre quelques administrateurs, dont moi-même, de la nécessité d'élaborer un projet associatif. Je l'en remercie encore ! Pourtant, cette nécessité ne nous parut pas immédiatement évidente : un projet associatif ? Pour quoi faire ! Ne vaut-il pas mieux consacrer tout notre temps et notre énergie à rattraper les retards que nous avons dans notre travail ? Pourtant, quelques bénévoles, mais surtout des salariés, s'investirent dans sa rédaction. Nous fûmes convaincus par trois bonnes raisons :

- ✓ l'obligation de nous projeter dans l'avenir,
- ✓ le besoin de mobiliser, renforcer les liens entre salariés et bénévoles ,
- ✓ la nécessité de rendre notre structure plus lisible vis à vis de l'extérieur.

Fondé sur nos statuts et notre histoire, sur la charte de la Fédération des Conservatoires, et sur les valeurs que nous partageons, notre projet nous a permis d'exprimer la finalité de l'existence même et des activités du Conservatoire Régional d'Espaces Naturels d'Aquitaine : Conserver durablement le patrimoine naturel en impliquant la Société, selon trois axes :

- 1- contribuer à l'acquisition de connaissances sur le patrimoine naturel régional ,
- 2- préserver durablement le patrimoine naturel,
- 3- transmettre et partager nos convictions, nos connaissances et nos savoir-faire.

Déclinés en objectifs, actions et moyens, les éléments de leur évaluation ont été identifiés. Un état d'avancement de notre projet vous sera présenté ultérieurement.

Mais avant cela, voyons ensemble ce que nous avons fait de « l'esprit » de ce projet en 2008 :

Tout d'abord, l'intérêt d'avoir rédigé notre projet associatif se confirme chaque jour. Il nous permet de « rester dans les rails » que nous avons posés depuis bientôt 20 ans, tout en nous adaptant aux besoins actuels de la société. Nous savons où nous allons et plus quotidiennement, le projet constitue une aide à la décision efficace, avec des moyens identifiés (même si nous ne parvenons pas à les mobiliser autant que nous le voudrions) et des prévisions d'évaluations.

Deuxième motivation pour la rédaction de notre projet, la mobilisation autour des activités du CREN Aquitaine me semble plus importante aujourd'hui que par le passé. La participation à nos réunions statutaires (AG, CA, bureau) a augmenté et de nombreuses commissions ont été créées, avec de nouveaux participants. Le « club » des conservateurs bénévoles notamment, a fait des émules en 2008. Le Conseil Scientifique s'est réuni par cinq fois depuis 2006. La mobilisation de nouveaux acteurs, extérieurs au conservatoire ou peu concernés aujourd'hui, y compris les partenaires administratifs, financiers et techniques potentiels, doit continuer dans un souci de diversité, comme nous le faisons pour les espaces naturels. La commission « statuts », chargée d'étudier l'introduction de cette diversité dans nos instances décisionnelles avec la reconnaissance d'utilité publique, s'est réunie de façon très créative l'année dernière. Reste à mettre en forme les nombreuses idées émises pour proposer une nouvelle rédaction de nos statuts.

Se posent à nous aussi les questions des rôles respectifs des bénévoles et des salariés. Quelles responsabilités ? Quelles compétences ? Quelles exigences ? Plus prosaïquement, qui exige quoi de qui et dans quels domaines ? De mon point de vue personnel, le technique et le scientifique sont du ressort des salariés, alors que le politique est le domaine des bénévoles. Toutefois, les salariés sont recrutés sur leurs compétences et les bénévoles sur leur bon vouloir, comme leur nom l'indique. Quelle légitimité avons-nous donc à décider les uns pour les autres, salariés ou bénévoles ? La réponse est peut-être justement dans le projet associatif...

Enfin, la nécessité de rendre notre structure plus lisible vis à vis de l'extérieur me semble être la motivation la mieux satisfaite en 2008. Même si nous partions de très loin tellement ce souci nous était étranger, même s'il nous reste énormément à faire dans ce domaine, la visibilité du CREN Aquitaine semble s'être améliorée, grâce à nos participations plus nombreuses à des événements mieux choisis, grâce aussi à certains de nos partenaires qui ont pris l'initiative de nous associer aux leurs et à notre meilleure capacité à intéresser les médias à nos actions. Le rayonnement de notre association s'est élargi et son environnement s'est enrichi. Cette lisibilité devrait s'améliorer grandement avec le plan de communication dernièrement finalisé par notre chargée de communication en lien étroit avec la commission idoine présidée par notre vice-présidente.

En conclusion, je dirai qu'à mi-parcours de notre projet associatif 2006-2010 et avant d'évaluer la distance parcourue pour nous projeter à nouveau sur le moyen terme, qu'il nous reste encore la moitié du chemin à faire, mais que nous avons déjà aussi fait la moitié du chemin.

Sachant que « Le pessimisme est d'humeur; l'optimisme est de volonté ». (Alain , Propos sur le bonheur).

Vote du Rapport Moral	Nombre de Voix
Pour	26
Contre	0
Abstention	0

Le rapport moral est approuvé par l'Assemblée Générale.

b) Rapport d'activité (Cf documents joints)

Le rapport d'activité est présenté par le Directeur, sur la base du document envoyé avec les convocations à l'Assemblée Générale et suit les grands axes du Projet Associatif 2006-2010 du Cren Aquitaine.

Vote du Rapport d'activité	Nombre de Voix
Pour	26
Contre	0
Abstention	0

Le rapport d'activité est approuvé par l'Assemblée Générale.

c) Rapport financier

Le rapport financier est présenté par le Trésorier.

La comptabilité est assurée en interne par la comptable assistée d'un cabinet d'expert comptable, sous le contrôle du directeur, du trésorier et du commissaire aux comptes.

Compte de Résultat et Acquisitions Foncières 2008

Le Compte de Résultat 2008 est le suivant :

Dépenses			Recettes	
Achats études et prestations	163246		Dons et adhésions	1588
Fluides et Fournitures	21264		SF Diren	71721
Gestion Générale (honor, loyer, tél, stag,...)	87243		SO Diren	195576
Déplacements	33819		S CNASEA	25262
Charges de personnel	543219		S Europe	8071
Charges diverses	29615		SO AEAG	236362
Charges financières	0		SF AEAG	3835
Dotation aux amortissements	15109		SF Région	0
			SO Région	71407
			SO Départements	136800
Total dépenses (€)	893515		SO Communes	117961
			Autres SO	52596
			Autres produits	31940
Proposition d'affectation du résultat			Prestations de services, ventes	8602
Fonds associatif	47632			
Fonds acquisitions foncières	20574		SF : Subvention Fonctionnement	
			SO : Subvention pour Opérations	
Total (€)	961721		Total recettes (€)	961721

Le budget prévisionnel 2008 des acquisitions foncières était de 25 000 €. Plusieurs opérations ont pu être engagées, mais aucune dépense n'a été finalisée avant le 31 décembre 2008. Ces dépenses sont reportées sur le budget 2009 :

Dépenses			Recettes	
Tourbière du Clamondé (64)	25216	En cours	Mesures compensatoires	10000
Tourbière du Larus (64)	2500	En cours	Feder	7500
Landes de Sault de Navailles (64)	8000	En cours	AEAG	12000
Tourbière de Venduire (24)	0	Non fait	Fonds Cren Aquitaine 2006	6216

Dépenses			Recettes	
Pelouse de Lembeye (64)	0	Non fait	Fonds Cren Aquitaine 2007	
Total (€)	0		Total (€)	35716

Le Trésorier procède à la lecture du rapport du commissaire aux comptes et des conventions particulières puis procède au vote du rapport financier.

Vote du Compte de Résultat et des Acquisitions Foncières 2008	Nombre de Voix
Pour	26
Contre	0
Abstention	0

Le Compte de Résultat et les Acquisitions Foncières 2008 sont approuvés par l'Assemblée Générale.

Affectation du résultat 2008

Le Bureau du 05 février 2009 a proposé d'affecter le résultat pour 47 632 € au fonds associatif et pour 20 574 € au fonds d'acquisitions foncières (total intérêts, dons et vente plaquettes + 20% du reliquat du résultat)

Le fonds associatif permet au Cren Aquitaine :

- d'anticiper la pérennisation en cours de l'ensemble des postes salariés aidés créés (Emplois Jeunes en particulier, subsistent 2 postes sur 9 fin 2008),
- de disposer d'une avance de trésorerie nécessaire au fonctionnement de l'association (6 mois minimum),
- de faire face aux délais d'engagement et de paiement des subventions de nos partenaires financiers.

Vote de l'affectation du résultat	Nombre de Voix
Pour	26
Contre	0
Abstention	0

L'affectation du résultat 2008 est approuvée par l'Assemblée Générale.

Quelques remarques formulées par l'Assemblée Générale :

- Concernant la présentation du Compte de Résultat annuel : souhait d'une meilleure lisibilité du budget de Fonctionnement Général du Cren
- Concernant l'affectation du résultat : Il est normal et prudent d'affecter le résultat excédentaire au fonds associatif pour asseoir le fonds de roulement de l'association
- Concernant le bénévolat : il mériterait d'être intégré dans les comptes annuels
- Concernant le Projet Associatif :
 - le projet 2006-2010 est très structurant, il manque toutefois une évaluation des moyens financiers pour le faire aboutir dans son intégralité d'ici à 2010. Lors du bilan, une évaluation des moyens sera à réaliser en lien avec les partenaires financiers.
 - La notion de trame écologique n'est pas suffisamment présente dans le projet associatif 2006-2010 (il sera important de l'intégrer dans le projet 2011-2015)

3. ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sont sortants : B. Devaud, J. Mauhourat, F. Mazères, J.P. Vergé

Se représentent : B. Devaud, J. Mauhourat

Se présentent : E. Villafruela, G. Capdeville, M. F. Canevet

Démissionne du collège individuel et se présente au collège associatif (Sepanso Béarn) : R Ratio

Election des candidats au Conseil d'Administration	Nombre de Voix
Pour	23
Contre	0
Abstention	3

Les candidats au Conseil d'Administration sont élus à l'unanimité.

Nouveau Conseil d'Administration 2008 : 18 membres

Membres associatifs (9)	F. Gady-Larroze, F Jouandouet, G. Marcoux, J. Mauhourat, P. Waldhart, A. Arnaud, C. Mesager, R. Ratio, M.F. Canevet
Membres individuels (6)	B. Devaud, R. Lassabathie, B. Monti, C. Bellehigue, E. Villafruela, G. Capdeville
Membres des collectivités (3)	L. Mayerau, A. Arraou, 1 représentant de la CdC du Mieu de Béarn
Renouvelables en 2010	F. Jouandouet, G. Marcoux, P. Waldhart, C. Bellehigue

4. BUDGET PRÉVISIONNEL 2009

Le budget prévisionnel 2009 de Fonctionnement s'élève à 1 092 300 €.

Dépenses		Recettes	
Achats études et prestations	140000	Dons et adhésions	500
Fluides et Fournitures	41500	SF Diren	55000
Gestion Générale (honor, loyer, tél, stag,)	118300	SO Diren	215000
Déplacements	35000	S CNASEA	0
Charges de personnel	693000	S Europe	130000
Charges diverses	44500	SO AEAG	200000
Charges financières	0	SF AEAG	0
Dotation aux amortissements	20000	SO Région	165000
		SF Région	30000
		SO Départements	141000
		SO Communes	113000
		Autres SO	30000
		Autres produits	0
		Prestations de services, ventes	12800
		<i>SF : Subvention Fonctionnement</i>	
		<i>SO : Subvention pour Opérations</i>	
Total (€)	1092300	Total recettes (€)	1092300

Le budget prévisionnel 2009 des acquisitions foncières s'élève à 49 664 €.

Dépenses		Recettes	
Tourbière du Clamondé (64)	25216	Mesures compensatoires	10000
Tourbière du Larus (64)	2800	Feder	7500
Landes Sault-de-Navailles (64)	12600	AEAG	15000
Tourbière de Venduire (24)	6048	FCEN (T&N)	11772
Station à Tulipes (47)	3000	Fonds Cren Aquitaine 2006	5392
Total (€)	49664	Total (€)	49664

Vote des budgets prévisionnels 2009	Nombre de Voix
Pour	26
Contre	0
Abstention	0

Les budgets prévisionnels 2009 sont approuvés par l'Assemblée Générale.

5. POLITIQUE GÉNÉRALE D'ACTION FONCIÈRE

Le principe de fonctionnement suivant (= politique générale d'action foncière) est maintenu pour l'année 2009 :

Pour mémoire, les statuts prévoient la répartition des pouvoirs suivante :

- l'AG décide de la politique générale d'action foncière,
- le CA détermine les périmètres d'action foncière et décide des acquisitions,
- le Bureau valide les conventions.

La maîtrise d'usage ou foncière du Conservatoire se fera selon les priorités suivantes :

- 1 - Développement de la maîtrise foncière sur les sites gérés.
- 2 - Développement de la maîtrise foncière sur des sites prioritaires issus des études pré-opérationnelles.
- 3 - Etude par le Bureau de toute opportunité d'acquisition ou de convention en dehors de ces périmètres.

L'Assemblée Générale valide ce principe d'intervention pour développer la maîtrise d'usage et foncière du Cren en 2009. Elle mandate le Conseil d'Administration pour approuver les acquisitions et le Bureau pour mener à bien les conventions de gestion et l'étude des opportunités d'acquisitions foncières.

Fait à Pau, le 28 mars 2009
Le Président, Patrick Waldhart